

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 01/08/2025 CMC

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : DELEGATION A L'HABITAT ET A LA VILLE
2	LIBELLE DU POSTE : Chef de projet « Politique de la ville »
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A
	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FAF
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 CENTRE DE TRAVAIL : 380 CODE POSTE : PT0006286 PROGRAMME R.H. : 976 04
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI – Papeete – 3è étage, Immeuble Bréa, rue Lagarde
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'agent chef de projet « Politique de la ville » contribue à la politique de cohésion urbaine et de solidarité conduite par le Pays afin d'assurer l'égalité des territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants. A ce titre, il apporte son expertise et contribue à la mise en œuvre du programme des contrats de ville en matière de logement et d'habitat et notamment des projets de rénovation urbaine. Il participe également au pilotage, au suivi et à l'évaluation des actions relatives à l'hébergement, à l'accès et au maintien dans le logement.
9	EFFECTIFS ENCADRES : A B C D Autres : NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef de service
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Poste informatique, accès internet, logiciels spécialisés (QGIS, AUTOCAD, etc.), voiture de service sur réservation
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Tâches et activités dans de nouveaux domaines d'intervention de la politique publique du Pays : rénovation urbaine, ingénierie du développement local, interfaces Pays – Communes – Etat en matière de rénovation urbaine. - Travail en bureau et déplacements sur le territoire. - Horaires fixes et variables en fonction des obligations de services et de la disponibilité des partenaires. - Déplacements possibles dans les îles et hors de la Polynésie française.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">- Suivre et analyser la mise en œuvre des Contrats de ville en lien avec les partenaires ;- Piloter les projets de rénovation urbaine en lien avec les partenaires ;- Organiser et coordonner l'action des différents partenaires pour la bonne réalisation de ses projets ;- Proposer des dispositifs permettant de répondre aux besoins en hébergement et d'accès au logement des publics nécessitant un accompagnement spécifique : personnes sans domicile fixe, personnes âgées, personnes atteintes de handicap, jeunes, personnes sortant de détention, etc ;- Proposer des dispositifs permettant le maintien dans le logement : prévention et traitement des expulsions, amélioration du cadre de vie, etc ;- Réaliser le pilotage, le suivi et l'évaluation des dispositifs mis en place ;- Réaliser et analyser des diagnostics territoriaux ;- Planifier les ressources (financières, juridiques, humaines) nécessaires à la politique d'habitat-logement- Analyser l'offre et la demande de logements, les difficultés d'accès au logement et les actions à proposer et mettre en œuvre ;- Concevoir et mettre en œuvre des outils et des dispositifs de conseil et d'appui techniques / juridiques ;- Préparer la négociation, rédiger et suivre des conventions (financement, technique, partenariat, etc.)
14	ACTIVITES ANNEXES :

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Attaché d'administration
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Développement territorial / Stratégie urbaine

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Maîtrise de l'analyse territoriale, de la rédaction et du suivi de dossiers techniques et administratifs, incluant la planification, l'organisation et la gestion de projets complexes			X
	- Aptitude à la coordination de l'action des partenaires, notamment dans le cadre de la rénovation urbaine ;			X
	- Aptitude à garantir la cohérence des projets avec les orientations politiques sociales et urbaines, ;			X
	- Rigueur, sens de l'organisation et réactivité		X	
	- Qualités relationnelles et rédactionnelles développées ;		X	
	- Sens du service public, devoir de réserve et capacité à rendre compte ;		X	
	- Aptitude à la gestion des conflits ;			X
	- Aptitude au travail en équipe et à la création d'une dynamique collective ;			X
	- Capacité d'adaptation, d'anticipation et d'initiative ;	X		
	- Grande disponibilité ;	X		
	- Connaissance du territoire et de ses spécificités ;	X		
	- Connaissance des acteurs locaux et aptitude à intervenir dans un contexte pluriculturel	X		

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : - Planification, animation et pilotage de projets transversaux ; - Politiques publiques dans le domaine du développement des territoires, de l'aménagement urbain durable/opérationnel, politique de la ville ou urbanisme – opérationnel.
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans minimum
----	---

Le Directeur,

L'agent,

Date :

Date :

Signature :

Signature :